

ThermPresse

1996 - 2016, VINGT ANNÉES AU SERVICE DU GÉNIE CLIMATIQUE.

PROFESSION

En habitat collectif, quelle est la chaleur la moins chère ?

En 2015, le coût global de la chaleur (c'est-à-dire en prenant en compte notamment les abonnements, la fourniture d'énergie et l'amortissement des investissements) a été - pour le chauffage et la production d'ECS d'un «collectif» social type de 25 logements et de 170 kWh/m²/an - de 1155 euros TTC par logement avec une chaudière collective gaz à condensation, de 1158 € avec une alimentation par un réseau de chaleur fonctionnant à plus de 50% au moyen d'EnR ou d'énergies de récupération, de 1216 € avec un réseau de chaleur dit «moyen», de 1535 € quand les logements étaient équipés de chaudières individuelles gaz à condensation et de 1800 € avec des appareils électriques individuels. C'est ce qui ressort d'une enquête de l'association du chauffage urbain Amorce présentée lors d'une conférence de presse la semaine dernière.

Selon cette enquête, le prix de vente de la chaleur des réseaux de chauffage urbain - c'est-à-dire en ramenant la facture énergétique globale (abonnement + part proportionnelle à la consommation) sur la quantité d'énergie livrée en sous-station - a été, toujours en 2015, de 68,3 € en moyenne, avec 64,8 € pour les réseaux utilisant majoritairement de l'énergie fatale, 67,3 € pour les réseaux géothermiques, 69 € pour les réseaux biomasse, 71,4 € pour ceux alimentés surtout par une cogénération au gaz naturel, et 74,5 € pour ceux fonctionnant principalement au gaz naturel mais sans cogénération. Lors de la conférence de presse, a été présentée par ailleurs une enquête du SNCU d'où il ressort que, en 2015, dans le bouquet énergétique des réseaux de chaleur français, la part de la biomasse a été de 18% et celle de la géothermie de 3%, contre 27% pour la chaleur de récupération provenant d'unités de valorisation énergétique et 50% pour les énergies fossiles (essentiellement du gaz naturel, le fioul n'étant qu'à 3%). On souligne au SNCU que 77% des réseaux - représentant 82% des livraisons totales de chaleur du chauffage urbain - «utilisent désormais des énergies vertes». La hausse est «constante et rapide» - forte, surtout, en biomasse et en chaleur de récupération - et «s'est accélérée ces dernières années», précise-t-on au syndicat, où on ajoute que, l'an passé, le contenu moyen en CO₂ des réseaux de chaleur français était de 139 g/kWh, contre 234 g pour le gaz et 300 g pour le fioul domestique. Au SNCU, on indique également que, toujours en 2015, la quantité totale de chaleur renouvelable ou de récupération livrée par le chauffage urbain s'est élevée à 0,96 Mtep. Lors de la conférence de presse, toutefois, Amorce a estimé que, sur le rythme actuel de développement du chauffage urbain en France, les objectifs de la France en matière de distribution d'EnR ou d'énergie de récupération par les réseaux de chaleur ne seraient pas atteints. Et qu'il était nécessaire d'accélérer. <Le secteur des réseaux de chaleur fait actuellement face à un ralentissement brutal du nombre de projets, notamment en raison du faible prix des énergies fossiles, souligne un communiqué commun d'Amorce et du SNCU. Trop peu de projets sont actuellement en cours pour rester sur la trajectoire qui permettra d'atteindre les objectifs de transition énergétique. >

PROFESSION / EN BREF

- **CHAUFFAGE.** Dans une communication au conseil des ministres du 10 décembre, la ministre en charge de l'énergie a indiqué à propos du CITE que, en 2017, «cela correspondra à 1,7 milliard d'euros redistribués». Elle a indiqué par ailleurs que, au début 2017, serait lancé un programme de 75 millions d'euros qui permettra aux personnes à revenus modestes de bénéficier de 800 à 1 400 € pour le remplacement d'une chaudière «polluante» par une chaudière neuve «à haute performance» ou au bois de classe 5, et de 100 € pour l'installation d'un programmateur centralisé pour radiateurs électriques. <Appuyé sur le dispositif des CEE, ce programme sera établi en lien avec des fournisseurs d'énergie volontaires >, a précisé la ministre. Et, «nouvelle mesure à l'étude», elle «a proposé un doublement du CITE «pour le remplacement des chauffages polluants par des équipements de chauffage propre». < Cette mesure doit permettre l'installation de chaudières à condensation pour 150 000 foyers, de PAC pour 20 000, et de chaudières à micro-cogénération gaz pour 3000 >, estime-t-on au ministère. La ministre a souligné dans sa communication «l'impact de certains systèmes de chauffage» dans l'épisode de pollution aux particules que connaissent des régions françaises depuis quelques jours. Et elle a insisté sur la nécessité de «réduire les pollutions liées au chauffage chez les particuliers».

- **ÉNERGIE.** Le ministère du logement et de l'habitat durable vient de lancer une nouvelle version du Label ÉcoQuartier, avec notamment un renforcement du «rôle de pionnier» de ces quartiers en matière d'énergie. < Pour l'année 2017, la priorité pour ce label est donnée aux questions de qualité de l'air intérieur, d'économie circulaire ou encore d'énergie et de boucle locale >, indique-t-on au ministère.

- **ÉNERGIES.** La Commission européenne vient d'indiquer que, en 2014, la production mondiale de chaleur a été de 13 822 PJ (pétajoules), dont 43,9% pour le gaz, 41% pour les combustibles solides, 4,6% pour le fioul et 0,2% pour la géothermie, tandis que, pour

la seule Europe des 28, la production s'élevait à 2 327 PJ. La Commission de Bruxelles indique par ailleurs que la capacité de production de chaleur par cogénération dans l'Union européenne a totalisé 279,7 GW en 2013, contre 284,7 GW en 2012.

- **CHAUFFAGE URBAIN.** Une étude, que viennent de publier l'ATEE et l'Ademe, estime que, grâce au développement des ventes sur le marché français, le déploiement de PAC sur réseaux de chaleur permettrait la création nette, d'ici 2030, de 5 300 à 7 700 emplois en équivalent temps plein, par an. En ce qui concerne le déploiement de stockages thermiques sur réseaux de chaleur, ne serait créé, plus modestement, qu'un total de 96 emplois en équivalent temps plein par an, toujours d'ici 2030. Par ailleurs, pourraient être créés annuellement en France, sur la même période, 3 200 emplois en équivalent temps plein (dont 1 800 emplois directs et 1 400 indirects) dans l'hypothèse où les exportations de PAC «made in France» pour réseaux de chaleur parvenaient à conquérir ne fût-ce que 1% - soit environ 350 MWth à installer - d'un marché mondial estimé entre 30,9 et 42 GWth d'ici 2030.

- **VENTILATION.** Uniclimate vient d'indiquer dans un communiqué qu'une récente étude du Cetiati avait montré que des filtres installés dans le système de ventilation d'une école permettaient de «stopper plus de 70% des particules fines contenues dans l'air extérieur».

- **CHAUFFAGE URBAIN.** La ministre en charge de l'énergie vient de lancer un appel à mobilisation des communes de plus de 10 000 habitants qui n'ont pas de réseau de chaleur «pour qu'elles envisagent un développement de réseau de chaleur».

ENTREPRISES

Une année 2016 globalement positive pour les ventes d'Atlantic

La marque Atlantic «termine l'année 2016 sur une note positive», avec une croissance (non précisée) de chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'exercice. Et elle commence à recueillir les fruits du rebond de la construction neuve. C'est ce qu'a indiqué Yves Fanton d'Andon, directeur du marketing stratégique d'Atlantic, lors d'une conférence de presse la semaine dernière. En 2016, a-t-il ajouté, Atlantic aura enregistré de «bonnes performances» commerciales en PAC (même si, en rénovation, le marché aura été «en berne» et «compliqué»). Par ailleurs, il s'est réjoui du «très bon accueil», par le négoce, des chaudières individuelles gaz fabriquées par Atlantic. En chaudières murales gaz, le groupe Atlantic vise une part de marché «à deux chiffres dans cinq ans ou plus», nous a-t-on déclaré. D'autre part, M. Fanton d'Andon s'est félicité du bon niveau des ventes de chaudières fioul individuelles Atlantic en 2016, et ce grâce au dynamisme du segment des chaudières à condensation. En ventilation tertiaire, il a annoncé une progression des ventes de 10% cette année, surtout grâce au double-flux, tandis que, en climatisation, la croissance d'Atlantic aura été de 15%. En ce qui concerne le chauffage électrique, M. Fanton d'Andon a dit que la marque Atlantic aurait enregistré une croissance «légèrement positive» en 2016, et ce grâce aux ventes de radiateurs «connectés» sur le marché de la rénovation, ainsi qu'à celles de sèche-serviettes. En chauffe-eau électriques, il a annoncé une croissance des ventes d'Atlantic de 5% en 2016, croissance tirée surtout par le chauffe-eau thermodynamique en maison neuve et, en rénovation, par le chauffe-eau plat lancé au printemps dernier et dont «les résultats sont très prometteurs», a dit pour sa part Isabelle Savidan, directrice marketing radiateurs et ECS chez Atlantic. < Pour ce chauffe-eau plat, nous enregistrons un doublement des ventes par rapport à ce que nous avions prévu >, a-t-elle ajouté.

Nombreuses nouveautés pour 2017

En 2017, la marque Atlantic commencera à commercialiser : un chauffe-eau thermodynamique air/eau monobloc collectif au CO2 (de Mitsubishi Heavy Industries) ; les modules thermiques d'appartement d'Alfa Laval (qui se retire de ce segment du marché français au bénéfice exclusif d'Atlantic), avec en outre une offre globale Atlantic intégrant les modules thermiques d'appartement et la chaufferie ; des PAC équipées de série de l'«appli» de connectivité Cozytouch (lancée en 2015 et qui représente aujourd'hui un parc installé de quelque 50 000 produits du groupe Atlantic). A noter à ce sujet qu'une nouvelle version, «plus ergonomique», de cette «appli» Cozytouch sortira l'an prochain. Elle comprendra des alertes météo et de surconsommation et pourra piloter des ouvrants. En 2017, sortiront de nouveaux modèles Atlantic équipés Cozytouch : sèche-serviettes, chauffe-eau, PAC... Egalement en 2017, Atlantic lancera, pour les exploitants, une offre d'optimisation de chaufferie réalisée par ses techniciens, ainsi qu'un contrat annuel de télésurveillance (via Internet) de DRV. Christophe Thébaud, directeur marketing PAC et chaudières chez Atlantic, a souligné que, en télémaintenance de chauffage, Atlantic ne se lancerait qu'en partenariat avec la filière, et en aucun cas «tout seul».

Autres lancements Atlantic annoncés pour 2017 : des chauffe-eau thermodynamiques sur air extrait, 100 et 200 litres, avec des connexions par le bas du ballon et un dispositif articulé de type pantographe pour faciliter la pose ; des «packs» complets pour climatiser des hôtels, avec des unités extérieures de type VRF pouvant desservir jusqu'à 30 unités intérieures. En chauffage électrique, Atlantic envisage d'étendre à des gammes inférieures sa démarche de design «sensoriel» appliquée en 2016, notamment, à son radiateur Sensium qui, rappelons-le, est doté d'un système audio. Par ailleurs, en ce mois de décembre 2016, Atlantic lance une «appli» de mise en service et de SAV offrant la possibilité de consulter les notices techniques de produits de la marque et, à terme, de commander des pièces de rechange. Cette «appli», réservée pour l'instant à quelques modèles de chaudières murales, devrait être étendue, à terme, à l'ensemble de l'offre domestique Atlantic. D'autre part, tout dernièrement, la marque Atlantic a lancé une offre de vidéos techniques de SAV pouvant être envoyées à la suite d'un coup de téléphone à ses centres d'appel. Stéphane Haentjens, directeur du Pôle Services d'Atlantic, a dit être en train d'étudier la possibilité, pour un professionnel du SAV, d'envoyer à Atlantic, en direct, des images vidéo d'un problème technique auquel il est confronté. Par ailleurs, on signalera le lancement récent, par Atlantic (en partenariat avec des entreprises de SAV), d'une offre nationale «SOS chauffe-eau» de «dépannage sous 48h». Autres lancements récents : une «appli» et une offre de formation pour aider les installateurs à mieux vendre les appareils domestiques de chauffage électrique.

Bosch France veut croître sensiblement en 2017, après une année 2016 «étale»

Après un chiffre d'affaires «étale» en 2016 (contre 188 millions d'euros en 2015, dont 82% avec des clients français), sur un marché français «très compliqué», en particulier à cause d'une «forte» baisse des prix des chaudières individuelles à condensation en raison de l'arrivée de nouveaux concurrents, ELM Leblanc SAS (marques ELM Leblanc et Bosch), la filiale française de la division Thermotechnologie de Bosch, veut dépasser en 2017 la barre des 200 millions, et ce notamment grâce à de nouveaux produits (particulièrement en chaudières murales), qu'on nous promet «innovants», et à 4 millions d'euros d'investissements sur ses différents sites. C'est ce que la société a indiqué en recevant la presse la semaine dernière sur son site de Drancy (Seine-Saint-Denis).

En 2016, après avoir ouvert à Moulins (Allier), en lieu et place de trois sites de stockage, une plate-forme logistique nationale unique de 10 000 m² pour l'ensemble des produits finis qu'elle commercialise sur le marché français, ELM Leblanc SAS a investi dernièrement «200 à 250 000 euros», à Drancy, dans un centre national de recyclage et de traitement de ses produits en fin de vie. Ce centre, 1000 m², emploie une quinzaine de personnes et travaille sur des produits - notamment des chaudières - qui lui sont fournis par des grossistes ou directement par des installateurs. < Nous revendons les matières ainsi recyclées et l'activité est rentable >, nous a-t-on confié. Sur ce même site de Drancy, doit ouvrir en 2017 un «drive-in» de fourniture de produits à destination des entreprises d'installation et de maintenance.

Toujours à Drancy, vient d'arriver une fabrication de corps de chauffe de chaudière, en provenance d'une usine Bosch de Turquie. Cet investissement à Drancy, d'un montant de 450 000 euros, doit permettre de produire «au minimum» 60 000 unités en 2017 sur ce site. Et 80 000 «dans deux ou trois ans». Pour la division Thermotechnologie, «c'est un coût équivalent de produire ces corps de chauffe en France ou en Turquie», se félicite-t-on chez ELM Leblanc SAS. L'usine de Drancy produit annuellement un total de 100 000 chaudières murales, principalement à condensation, dont «12 à 13 000» pour l'export. L'an passé, le groupe Bosch a fabriqué en France 122 800 chaudières murales, 40 800 ballons d'eau chaude et 11 700 chaudières au sol. Il estime être n° 1 sur le marché français des chauffe-eau et chauffe-bains, ainsi que qu'en chaudières fioul au sol (avec de significatifs gains de part de marché récents, nous a-t-on déclaré). En chaudières murales à gaz, le groupe pense n'être que n° 2 en France, mais affirme clairement une volonté de devenir n° 1.

Par ailleurs, Philippe Laforge, directeur général de ELM Leblanc SAS, a souligné que la climatisation était «un grand vecteur de développement» pour la division Thermotechnologie de Bosch, tout comme d'ailleurs les équipements de chauffage destinés aux secteurs tertiaire et industriel, «secteurs très porteurs», a-t-il dit. Et, parmi les «axes majeurs» de croissance de ELM Leblanc SAS, figure «le développement de l'activité prescription en tertiaire et industrie».

Génie climatique : Outiz élargit son offre par des partenariats avec d'autres distributeurs

Spécialisée notamment dans la ventilation (par exemple, VMC double flux), les radiateurs (en particulier, à eau chaude), les chaudières (notamment murales gaz), les poêles, les tubes et raccords, les chauffe-eau et les ballons d'eau chaude, l'enseigne de distribution Outiz (groupe Saint-Gobain) compte ouvrir en 2017 une dizaine de nouvelles agences en Ile-de-France et veut disposer à terme, dans cette région, d'un réseau d'une trentaine de points de vente (contre une vingtaine à la fin de l'année prochaine), tous d'environ 150 m². C'est ce qu'a indiqué Jean-Jacques Bourhis, directeur général d'Outiz, lors d'une conférence de presse la semaine dernière. Il a ajouté qu'un déploiement de son enseigne en dehors de l'Ile-de-France n'était pas «à l'ordre du jour», tout en soulignant toutefois qu'Outiz avait vocation à être présente, à terme, dans toute la France.

L'enseigne vient, en cet automne 2016, de faire passer son offre de 20 000 produits proposés en e-commerce (contre 15 000 à sa création en 2014) à 100 000. Tous dédiés au marché de l'habitat. Certains de ces produits sont vendus et expédiés par Outiz, d'autres par des enseignes référencées par Outiz, comme par exemple Centrale-Brico, AS Discount, Brico Travo, Zoomici et Milea-Habitat, Outiz prenant une commission sur ces ventes. Parmi les marques ainsi proposées, figurent Atlantic, Noirot, Supra et Thermor. Outiz vise «300 000 clients» à terme, alors qu'elle compte actuellement 45 000 clients particuliers (soit 20% de son chiffre d'affaires) et 17 000 clients professionnels. Le montant du chiffre d'affaires d'Outiz ne nous a pas été communiqué, mais on nous a indiqué que, jusqu'à présent, l'enseigne réalisait environ 60% de ses facturations via ses agences, 30% via le web et 10% via son centre de relation client, qui emploie une quinzaine de personnes. L'effectif total d'Outiz s'élève à une centaine de salariés, dont une douzaine de commerciaux itinérants visitant en Ile-de-France une clientèle professionnelle constituée essentiellement de TPE.

ENTREPRISES / EN BREF

- **NOUVEAUX AVIS TECHNIQUES.** En génie climatique, des Atec viennent d'être enregistrés pour les sociétés : Geberit pour des raccords à sertir en cuivre et bronze pour assemblage de tubes en cuivre ; Emmeti et Nicoll pour des canalisations multicouches ; Multibeton France et Nupi II pour des canalisations en PP-R ; Spac pour des canalisations préisolées ; Jotul France, Oertli Thermique et Caminetti Montegrappa pour des poêles étanches à granulés ; Dinak, Poujoulat, Tôlerie Emaillerie Nantaise et MC Di Costa Moreno pour des conduits d'évacuation des produits de combustion de poêles à granulés ; Poujoulat pour un conduit collectif pour chaudières étanches ; Clim Cash pour un système de récupération d'énergie sur groupe de condensation de climatisation pour production d'ECS ; Ariston Thermo pour un capteur solaire thermique plan vitré à circulation de liquide.

- **ÉNERGIE.** Parmi les lauréats d'un récent appel à projets du ministère en charge de l'énergie en faveur de jeunes entreprises, figurent : la société alsacienne French Bat pour une plate-forme qui se propose de «diviser par 4 la facture énergétique» par des propositions de solutions de rénovation ; la société lyonnaise Combo qui veut mettre «les data au service de la performance énergétique des bâtiments», avec intégration en amont des analyses de cycle de vie ; le projet parisien Green Birdie qui développe un outil «bas coût» de collecte et

de traitement des données d'audit énergétique sur terminal mobile ; la société parisienne Eco Adapt pour un «capteur de confort thermique» se connectant sur le système de gestion énergétique du bâtiment ; l'entreprise parisienne Sense Waves pour une plate-forme d'analyse des données énergétiques des bâtiments. Ces projets seront subventionnés par le ministère.

- ENGIE Réseaux vient d'inaugurer en Seine-Saint-Denis, et exploitera, un réseau de chaleur géothermique de plus de 10 km et de 38 sous-stations pour l'équivalent de plus de 10 000 logements (soit la livraison de plus de 100 GWh), avec 10 MW de puissance fournis par géothermie et 15 MW par des PAC, destinées à relever la température géothermique. Investissement : 35 millions d'euros. Sont prévus 24 millions d'euros de dépenses pour le gros entretien et le renouvellement des installations sur les trente ans du contrat.

- DELTA DORE vient de signer un partenariat avec Ixel concernant la passerelle compteur électrique/LoRa «LoRaTIC» d'Ixel qui a été retenue pour l'expérimentation d'un réseau LoRa par Orange dans l'agglomération grenobloise. < Dès qu'une de ces passerelles est installée, indique-t-on chez Delta Dore, les données sont centralisées sur notre portail web de services énergétiques Powerbat. Le suivi et l'analyse des consommations offrent aux exploitants une action à forte valeur ajoutée sur la performance de leur parc de bâtiments. Ils peuvent également bénéficier d'un accompagnement pour aller plus loin dans l'analyse de leurs consommations. >

- SENSING LABS, spécialisé dans les capteurs (notamment température et humidité), vient de signer un partenariat avec Objenious, filiale de Bouygues Telecom exploitant un réseau LoRa. < Ce partenariat permet à Sensing Labs de proposer à ses clients une offre intégrant de la connectivité LoRa et parallèlement à Objenious d'intégrer les capteurs de Sensing-Labs dans ses solutions >, nous a-t-on indiqué.

- CHAUFFAGE URBAIN. La ministre en charge de l'énergie vient d'inaugurer, pour le réseau de chaleur de la Communauté urbaine d'Arras, une chaufferie biomasse de 15 MW, ainsi qu'une extension du réseau. Le réseau est exploité et entretenu par Dalkia.

- STIEBEL ELTRON vient de lancer un programme de fidélisation d'installateurs de ses PAC qui comporte, notamment, des outils d'aide à la vente (par exemple, une garantie six ans des installations), des offres de formation et de mise en service et des cadeaux.

- DAIKIN vient d'implanter son agence Paris Est au 7 quai Gabriel Péri, à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne), sur 421 m².

- TRIBUNAL. Entreprises venant d'être mises en liquidation judiciaire : Design Energy (Sainte Reine de Bretagne, 44), Aumélie SC (Gaillac-Toulza, 31), Courbot (Watten, 59), Artic Clim (Joinville-le-Pont, 94), Erte (Le Plessis-Tréville, 94), BJ Dupont (Feyzin, 69), Robin Stéphane (Villeperrot, 89), Sorebat Energie (Chabeuil, 26), Canamar Males (Montgaillard, 09), RMH (Villemomble, 93), Upsolar Europe (Paris), Référénciel (Pantin, 93), Habitat hybride (Déville-lès-Rouen, 76), Jean Renaudin (Sedan, 08), Petit plombier (Pont-de-l'Arche, 27), GLC Greengest (St Ouen, 93), Noug's (Trappes, 78), Valroy (Gizean, 34), Provence Maintenance (Brignoles, 83), Thermibat Ingénierie (Aulnoy Lez Valenciennes, 59). **Entreprises venant d'être mises en redressement judiciaire :** Barlet Mathieu (Saint-Donat-sur-l'Herbasse, 26), Energie Plus (Cogolin, 83), Christian Sasias (Le Perreux-sur-Marne, 94), Clim Assistance (Fleurieux-sur-l'Arbresle, 69), Dirce (Argenteuil, 95), Bréguet Jean (Villeparisis, 77), Satherm (Recquignies, 59). **Entreprises venant de faire l'objet d'une procédure de sauvegarde :** BY&P (Grignan, 26), Sceca (Salon-de-Provence, 13).

- AUBE. A Saint-Parres-aux-Tertres, Champagne Hygiène vient de racheter à CD Réfrigération son activité, notamment, de climatisation et de pompe à chaleur.

- VAL-DE-MARNE. A Fontenay-sous-Bois, Axenthiss, dont les gérants sont Michaël Bilewicz et Alexandre Da Costa, vient de racheter à Axenthiss son activité de plomberie, chauffage, peinture et décoration.

- ILLE-ET-VILAINE. Quark Habitat, dont le gérant est Claude Schann et qui est implantée à Cesson-Sévigné, vient de racheter à Cadieu Sourisse son activité de chauffage, climatisation, ventilation, plomberie et électricité basée 1-3 allée Joseph Cugnot, à Vitré.

- GIRONDE. A Eysines, Cheminées Delormes, dont le gérant Nicolas Delormes, vient de racheter à Cheminées et Poêles Hervé son activité d'appareils de chauffage au bois et aux granulés et d'accessoires de fumisterie.

- RHÔNE. La SARL Habitat Horizon, de Saint-Bonnet-de-Mure, vient de racheter à Evam son activité d'installation de matériel de chauffage fonctionnant à partir de la biomasse basée Parc d'Affaires Brignais 2000, à Brignais.

- PROGMAN vient de lancer une nouvelle version du logiciel CVC-Elec MagiCAD pour Revit et AutoCAD.

- SEGUIN commercialise un système programmable de distribution de chaleur, au niveau du sol, dans plusieurs pièces pouvant être couplé à un thermostat et qui comprend un poêle à bois ou granulés, éventuellement étanche au moyen d'un conduit à double paroi, une soufflerie, deux ventilateurs, des bouches de sortie obturables et un gainage pouvant aller jusqu'à 8 mètres linéaires.

- QUNDIS vient de lancer un répartiteur électronique «radio» de frais de chauffage, au standard Open Metering System, intégrant deux sondes de température (radiateur et température ambiante de l'air). Il mesure l'émission thermique des radiateurs, ainsi que la différence de température entre la température ambiante et la température du radiateur, avec possibilité de détecter des apports de chaleur externes.

- HAUTE-GARONNE. Miiika Hietanen vient de créer une entreprise de courtage en ventilation, climatisation, chauffage, menuiserie et matériaux de construction. Le Courne, 31800 Aspret-Sarrat.

- ILE-DE-FRANCE. Gilles Carlot vient de créer la SARL SMTA (Sanitaire et Matériel Thermodynamique et Aéraulique) de commerce de gros en chauffage, plomberie, sanitaire climatisation, et de «réalisation pour tiers de toutes prestations concernant l'achat, la vente, l'étude, l'installation en sous Traitance». 9-11 rue de la Victoire, 93150 Le Blanc-Mesnil.

- GARD. Brice Vernède vient de créer la SARL Synergaia de vente et installation de «tous produits touchant aux EnR et à l'amélioration de l'habitat». 5 rue Frédéric Mistral, 30650 Rochefort-du-Gard.

ThermPresse, l'hebdo du génie climatique, est une lettre économique publiée depuis 1996 par les Editions Vilar. 410 339 675 RCS Créteil. EIRL Rafael Font Editions Vilar. APE 221C. Directeur de la publication, fondateur et rédacteur en chef : Rafael Font. Adresse électronique : thermpresse@wanadoo.fr. Adresse postale : 17 rue Jean-Jacques Rousseau, 94200 Ivry-sur-Seine, France. Téléphone : (33) 01 46 58 54 79. Prix du numéro : 13 euros TTC. Publicité : au journal. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 0111 I 87472. Tous droits réservés. Reproduction interdite pour tous pays, sauf autorisation de l'éditeur. ISSN 1253-2827.